

LE GRAND PERIGUEUX
1 bd Lakanal - BP 70171 - 24019 - PERIGUEUX

DELIBERATION DD2020_094

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	68
Votants	75
Pouvoirs	7

Date de convocation du Conseil communautaire du
Grand Périgueux le 11 septembre 2020

LE 17 septembre 2020, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni
en session ordinaire sous la présidence de
M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ : PROJET "LA SANTÉ VIENT EN MANGEANT (ET EN BOUGEANT) !"

PRESENTS :

M. AUDI, M. AUZOU, Mme BOUCAUD, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. DOBBELS, M. GEORGIADIS, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALOMON, M. TALLET, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M. DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILLEMET, M. DUCENE, Mme ROUX, M. MALLET, Mme TOULAT, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, Mme TOURNIER, M. SERRE, Mme DUPEYRAT, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, Mme FOLGADO, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYAS, M. PIERRE NADAL, M. CHANSARD, M. BELLOTEAU, M. GUILLEMOT, M. NARDOU, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. CAREME, Mme COURAULT, M. DELCROS, Mme DOAT, Mme FAVARD, Mme FRANCESINI, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme DUVERNEUIL, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. VADILLO

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. COLBAC, M. LARENAUDIE, M. PASSERIEUX, M. RATIER, M. VIROL, M. LAGUIONIE, Mme LANDON, Mme REYS

POUVOIR(S) :

M. COURNIL donne pouvoir à M. DUCENE
M. LACOSTE donne pouvoir à M. AUZOU
Mme SALINIER donne pouvoir à Mme GONTHIER
Mme ESCLAFFER donne pouvoir à M. GUILLEMOT
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. CIPIERRE
M. GASCHARD donne pouvoir à M. SUDREAU
Mme MASSOUBRE-MAREILAUD donne pouvoir à Mme FAURE

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ : PROJET "LA SANTÉ VIENT EN MANGEANT (ET EN BOUGEANT) !"

Considérant que l'impact de l'environnement sur la santé est clairement mis en évidence dans l'ensemble des documents stratégiques du Grand Périgueux : le Contrat Local de Santé 2019-2023, le Plan climat air énergie territorial (PCAET) et le Projet alimentaire territorial lancé par le Grand Périgueux et animé aujourd'hui par le Syndicat du Pays de l'Isle en Périgord.

Que l'environnement concerne un grand nombre de déterminants de la santé et touche l'ensemble des populations du territoire. Des pathologies comme les bronchites chroniques, l'asthme, les cancers, les maladies de l'appareil circulatoire, les troubles de la reproduction, la puberté précoce, les maladies métaboliques sont autant d'exemples de l'impact de l'environnement sur la santé.

Que les besoins exprimés par les habitantes et les habitants (relevés notamment lors du Grand Débat sur la transition écologique, début 2019) concernent plutôt l'accès à l'information sur les produits alimentaires (qualité, sources d'approvisionnement, lieux, éducation à la consommation, équilibre alimentaire, modes de transformation...) et sur l'offre d'activité physique accessible à toutes et tous.

Considérant qu'une rencontre partenariale a été organisée le 31 janvier 2020 en présence d'élus du Grand Périgueux et de représentants de collectivités et d'associations de promotion de la santé et de protection de l'environnement. Les thématiques de l'alimentation, de l'activité physique et de l'environnement ont été considérées comme prioritaires.

Que le Contrat local de santé du Grand Périgueux 2019-2023 prévoit dans son axe 4 « Informer, communiquer et évaluer les actions du CLS », l'organisation d'une rencontre grand public dédiée à la promotion de la santé qui pourrait constituer le cadre pour mettre en place un projet de sensibilisation à une alimentation saine et durable et de promotion de l'activité physique, auprès du Grand Public.

Que les partenaires du CLS proposent de mettre en place un projet transversal « La santé vient en mangeant (et en bougeant !) », en lien avec le Plan climat air énergie territorial (PCAET) et le Projet alimentaire territorial, avec plusieurs objectifs :

- Sensibiliser les habitantes et habitants du Grand Périgueux sur les liens entre l'alimentation, l'activité physique et la santé ;
- Promouvoir les solutions, les ressources et les offres existantes dans les domaines de l'alimentation saine, durable, à bas coût et de l'activité physique ;
- Développer les compétences des habitantes et des habitants, en particulier les plus précaires, en santé environnementale.

Considérant que le projet pourrait être mis en place de septembre 2020 à septembre 2021 sous le format suivant :

- **15 ateliers pédagogiques**, jugés mieux adaptés pour toucher les habitants. Ils pourraient être animés par des associations du territoire et organisés sur 4 communes du Grand Périgueux : 2 communes urbaines comportant des quartiers prioritaires (ex : Périgueux et Coulounieix-Chamiers) et 2 communes rurales situées au nord et au sud de l'agglomération (ex : Agonac et Vergt). Sur inscription préalable, les personnes intéressées pourraient assister gratuitement à 15 ateliers de 2 heures organisés sur l'ensemble du territoire, soit environ 180 personnes bénéficiaires au total.
- **Un temps fort** (festival, conférence...) lors de la journée mondiale de l'environnement autour de la date du 5 juin 2021 et rassemblant les participantes, participants et les partenaires du projet (lieu et modalités à déterminer).
- **Des livrables** (documents, écrits, audios et/ou vidéos) permettant une sensibilisation à plus grande échelle en direction des habitantes et habitants de l'agglomération.

Que l'animation, la coordination et le suivi du projet serait assurée par les élus et techniques Santé, PCAET et Plan Alimentaire Territorial) et le Centre hospitalier de Périgueux, l'ARS Nouvelle Aquitaine (ARS-NA), le Pays de l'Isle en Périgord) en lien avec d'autres partenaires opérationnels.

Que la réalisation opérationnelle s'appuierait sur des prestataires (ex. communication) et sur des associations retenues après appel à projets, grâce à des financements apportés par l'ARS-NA au Grand Périgueux. Les communes seraient facilitatrices (prêt de salles, support logistique et matériel, relais de communication de proximité).

Considérant que sur le territoire du Grand Périgueux, il existe un grand nombre d'acteurs locaux, notamment associatifs, intervenants dans ces 2 domaines (alimentation et activité physique). Ils ont exprimé le besoin de développer des relations partenariales et d'être plus visibles vis-à-vis du grand public afin d'atteindre les habitants les plus éloignés de la santé (isolement, mobilité, précarité, freins psychologiques, accès au numérique ou à l'écrit...).

Que ces partenaires associatifs « experts », animateurs potentiels des ateliers ont d'ores et déjà été identifiés pour la plupart : Les pieds dans le plat, Agrobio Périgord, les Incroyables comestibles, Interstices 24, Maison24, le Chemin, AFAC 24, Pour Les Enfants du Pays de Beleyrne, le Tricycle enchanté, l'UFC Que choisir, Zéro déchet Dordogne, PEP'S 24, membres du réseau sport santé bien-être, Véloration, La ligue contre le cancer, etc.

Que, à l'instar de l'appel à projets de la politique de la ville, il est proposé de lancer un appel à projets à destination du monde associatif leur permettant de proposer :

- Une ou plusieurs animations d'ateliers de sensibilisation (2 h), accessibles aux adultes et aux enfants, privilégiant l'expérience et la manipulation plutôt que la pédagogie descendante),
- Répondant aux thèmes suivants :
 - Education à la consommation responsable et équilibrée,
 - Le zéro phyto dans les jardins potagers,
 - La réduction des déchets, le compostage des biodéchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire,
 - Manger localement, de saison et utiliser les circuits de proximité,
 - Faire ses courses « bio », locales et zéro déchet sans dépenser plus,
 - La découverte d'une pratique sportive labellisée « sport-santé » ou favorisant la mobilité active, etc.
- Une organisation sur une ou plusieurs des 43 communes du Grand Périgueux ;
 - Des modalités d'animation innovantes en promotion de la santé afin de mieux informer les habitants éloignés de la promotion de la santé et de mieux cibler les messages de prévention ;
 - Des « coopérations-amies » pour une action plus efficace (ex : 0 phyto dans les jardins potagers associé à une intervention sur la prévention du moustique tigre) ;
 - Une restitution de l'atelier diffusable au plus grand nombre avec précision du/des support(s) de communication envisagés (captation d'images et son audio, vidéos, document téléchargeable...) ;
 - Un bilan quantitatif et qualitatif de l'atelier (liste de présence : Femme/Homme, âges et communes, catégories socio-professionnelles, satisfaction/qualité, préoccupations émergentes, etc.) ;
 - L'engagement de participer au groupe de travail du projet (participation au plan de communication, suivi/évaluation du projet) et à l'organisation du temps fort autour du 5 juin 2021.

Considérant que le comité de sélection des projets serait composé de représentants du Grand Périgueux (élus et services), de l'ARS et du Centre hospitalier de Périgueux. 10 dossiers pourraient être retenus au regard des critères ci-dessus.

Que chaque partenaire intéressé par le projet pourrait solliciter un financement dont le montant serait plafonné à 300 euros, avec une enveloppe globale affectée à 4500 euros.

Que le lancement de l'appel à projets pourrait être programmé pour le 20 octobre 2020, avec une date limite de dépôt des projets fixée au 20 novembre 2020.

Que le calendrier du projet se décompose comme suit :

Démarrage du projet	Septembre 2020
Appel à projets	20 Oct au 20 Nov 2020
Comité de sélection des projets	Décembre 2020
Annonce des candidats retenus en conseil communautaire	Janvier 2021
Prestation communication (cahier des charges et consultation)	Février – Mars 2021
Communication Grand Public	Avril à septembre 2021
Déroulement des ateliers	Mai à Sept 2021
Temps fort (festival, conférence...)	Juin 2021
Fin du projet avec évaluation	Sept. 2021

Que l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine a d'ores et déjà fait connaître son intérêt pour le projet dans le cadre de son appel à projets 2020 sur la prévention, la promotion de la santé et la santé environnementale. Un financement de 13 000 € a été accordé et devra faire l'objet d'une convention *ad hoc* (document en attente). Le plan de financement du projet serait donc le suivant :

Dépenses en € (hors salaires)		Recette en €	
Prestation de communication du projet (conception)	6 000	Subvention ARS NA	13 000
Supports et outils de communication (plateforme numérique et papier)	1 500	Grand Périgueux (CLS)	3 500
Animation des 15 ateliers (Appel à projets)	4 500		
Forfait transport (ateliers + évènement)	1 000		
Location de salle (évènement)	1 000		
Prestation évènement (festival, conférence ...)	2 500		
TOTAL	16 500	TOTAL	16 500

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :



- Approuve le projet, son organisation et son plan de financement ;
- Autorise le Président à signer la convention avec l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine octroyant une subvention de 13 000 euros au Grand Périgueux ;
- Autorise le Président à lancer l'appel à projets dans la limite du montant alloué (4500 €) et selon les modalités et les critères décrits.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 29/09/20	Pour extrait conf
Délibération certifiée exécutoire à compter du 29/09/20	Périgueux, le 29/09/20
	Le Président, Jacques AUZOU 